



Séparation couple non marié avec enfants

Par **dodo04**, le **17/09/2008** à **16:37**

en concubinage depuis plus de 10 ans avec 2 enfants de 10 et 13 ans, je souhaite me séparer de mon conjoint qui a une double nationalité.

je souhaite aussi avoir la garde de mes enfants, car je compte à terme déménager dans un rayon supérieur à 300km

- les enfants peuvent-ils choisir leur parent de garde?
- faut-il passer par le JAF, si oui avec un avocat et un dossier?
- quelles sont les options qui se présentent dans ce cas?

merci

Par **jeetendra**, le **17/09/2008** à **17:06**

bonjour, si vous pouvez vous arranger à l'amiable pour la pension alimentaire, le droit de visite et d'hébergement, la résidence des enfants c'est bien, sinon il vous faudra saisir le juge aux affaires familiales par courrier recommandé avec accusé de réception afin qu'il se prononce sur vos demandes, le recours à un avocat n'est pas obligatoire, cordialement